YVEL CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social au jour de la présente décision : 1 Boulevard Jean Jaurès - 92100 Boulogne-Billancourt
RCS NANTERRE 530 016 534

PROCÈS-VERBAL DE DECISIONS DU GERANT ASSOCIE UNIQUE

L'AN DEUX MILLE QUATRE, LE TREIZE SEPTEMBRE,

Monsieur **Ilan LEVY**, né le 15 octobre 1981 à Paris 16e, demeurant 1 Boulevard Jean Jaurès - 92100 Boulogne-Billancourt, prend, en sa qualité de gérant et d'associé unique de la société à responsabilité limitée dénommée YVEL CONSEIL, et en application des statuts de ladite société pris en ses articles 4 et 19, les décisions suivantes :

Décision n°1 : Changement de dénomination sociale

Il est décidé de procéder au changement de la dénomination sociale de la société de sorte que la dénomination sociale de la société sera, à compter de la présente décision, la suivante :

« **ABI ENERGIE** »

Décision n°2 : Modification de l'objet social

Il est décidé de modifier l'objet social de la société de sorte celui-ci sera complété de l'activité de **travaux d'installation électrique dans tous locaux**, connue sous le numéro de nomenclature d'activités française (NAF) : 43.21 A

Décision n°3 : Modifications corrélatives des statuts

En conséquence des précédentes décisions, les statuts de la société sont modifiés :

- en son article 2 ainsi qu'il est décrit ci-après : le paragraphe suivant : « *Travaux d'installation électrique dans tous locaux* » est rajouté ;

- en son article 3 ainsi qu'il est décrit ci-après : la mention : « *YVEL CONSEIL* », est remplacée par la mention : « *ABI ENERGIE* ».

9/

Résolution n°4 – Signature d'un pouvoir afin d'accomplir les formalités

Le Gérant associé unique donne tout pouvoir au porteur de la présente décision en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Fait à BOULOGNE BILLANCOURT,
Le 13 septembre 2024

M. Ilan LEVY

